

PV de l'assemblée générale des délégués du 13 novembre 2010 à Cugy

1. Ouverture de l'assemblée

Mme la présidente Sylvie Ayer ouvre la séance à 14h09 et salue les délégués des sociétés. Elle énonce ensuite les personnalités présentes. L'assemblée n'a aucune remarque quant au mode de convocation et aux différents points du tractanda. La présidente propose une modification au point 11 du tractanda (Fête cantonale 2011 à Montbovon), modification qui est acceptée par l'assemblée.

Mme la Présidente poursuit avec le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

76 sociétés sont présentes.

5 sont excusées : Châtel-St-Denis, Neyruz, Semsales, St-Antoni et Gurmels.

4 sont absentes et devront s'acquitter de l'amende prévue par les statuts.

La majorité est ainsi de 77 voix.

Six scrutateurs sont désignés dans l'assemblée (délégués des sociétés de Fétigny, Vuisternens-dt-Romont, St-Aubin, Domdidier, Montagny-la-Ville et Prez-vers-Noréaz).

3. Production musicale

Cette production d'une vingtaine de minutes est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Benoît Rossier, président de l'Union de Cugy-Vesin ainsi que de Mme Nadia Savary, syndique de la commune de Cugy.

Mme la présidente remercie et félicite les musiciennes et musiciens de l'Ensemble des jeunes cuivres de Cugy-Vesin ainsi que leur directeur, M. Thierry Vonlanthen, pour la touche musicale de l'après-midi.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Sans aucune remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Mme la présidente remercie son auteur, Mme Elisa Francey, secrétaire de la commission de musique.

5. Rapport de la présidente cantonale, Mme Sylvie Ayer

Annexe 1

6. Rapport du président de la commission de musique, M. Christophe Lambert

Annexe 2

Mme la présidente remercie la commission de musique et tout particulièrement son président, M. Christophe Lambert, pour leur excellent travail et leur disponibilité.

7. Rapport de la caissière et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

Mme Aline Corpataux, caissière de l'AFJM, présente les comptes 2009-2010 de l'association :

- Bilan AFJM
 - Diminution de fortune : CHF 4'155.13
 - Somme du bilan : CHF 11'729.84

- Camp de Pâques 2010
 - Perte : CHF 527.63

L'Union de Cugy-Vesin certifie avoir vérifié les comptes et atteste de leur bonne tenue ainsi que l'exactitude des pièces présentées.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation annuelle et de l'amende

Le comité propose de maintenir la cotisation à CHF 50.- par année et l'assemblée approuve cette proposition. Le montant de l'amende est également maintenu à CHF 200.- pour les sociétés non excusées.

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Comme la coutume veut que, suite à une fête cantonale, la société organisatrice nous accueille également pour l'assemblée ordinaire, la prochaine assemblée se tiendra à Montbovon. La société organisatrice de l'assemblée est également nommée d'office société vérificatrice des comptes.

Comme il n'y a pas d'autre candidature, l'assemblée accepte cette proposition par acclamation. La prochaine assemblée se tiendra dès lors le samedi 19 novembre 2011 à Montbovon.

10. Admissions, démissions et exclusions

Il n'y a cette année ni démission, ni exclusion, mais pas non plus d'admission. Le nombre de sociétés affiliées à notre association cantonale reste ainsi de 85.

11. Fête cantonale 2011 à Montbovon

Mme la présidente passe la parole à M. Cédric Grangier, président du Comité d'organisation de la fête cantonale 2011.

M. Grangier présente le déroulement de la fête. Il ajoute que toutes les communications se feront par internet, avec le site www.fcjm2011.ch.

Pour le morceau d'ensemble des souffleurs, Mme la présidente propose une dérogation à l'article 13 des statuts stipulant que ce morceau doit être le Vieux Chalet. En effet, le Comité d'organisation de la fête prévoit une pièce qui sera spécialement composée pour l'occasion par M. Benoît Krummenacher; la partition sera quant à elle distribuée à toutes les sociétés avant la fête. L'assemblée accepte cette dérogation.

Le Comité d'organisation propose en outre que la carte de fête soit fixée à CHF 17.-. Le comité de l'AFJM soutient cette proposition et l'assemblée l'accepte.

L'assemblée n'a aucune question ou remarque. Mme la présidente remercie M. Cédric Grangier et son comité d'organisation.

12. Attribution de la prochaine fête cantonale

La fanfare de Belfaux s'est portée candidate pour l'organisation de la fête en 2013. Mme Magalie Barras confirme cette candidature et est chaleureusement applaudie par l'assemblée.

13. Rencontre musicale

Aucune candidature n'est parvenue au comité et aucune société présente ne souhaite se porter candidate durant l'assemblée. Mme la présidente espère qu'une société se portera candidate prochainement. Le comité reste à disposition pour toute question relative à l'organisation d'une telle manifestation.

14. Nomination d'un membre du comité

Christophe Lambert nous quitte après 6 années passées au sein de l'AFJM, dont deux en tant que président de la commission de musique. Christophe propose un candidat pour le remplacer, M. Beat Rosenast, clarinettiste. L'assemblée n'a pas d'autre candidature à proposer. M. Beat Rosenast est nommé par acclamation.

15. Camps musicaux du Nouvel An et de Pâques 2011

Le 4^{ème} camp pour les musiciens âgés de 18 à 22 ans aura lieu du 6 au 9 janvier 2011. Une soixantaine de jeunes auront le plaisir de jouer sous la direction du compositeur Johan de Meij.

Le concert final aura lieu le dimanche 9 janvier 2011, à 17h, à la salle CO2 de la Tour-de-Trême et sera organisé par la société de musique l'Albergine du Pâquier.

Notre 33^{ème} camp de Pâques aura quant à lui lieu du 26 au 29 avril 2011. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2010 et les tests se dérouleront le samedi 28 janvier 2011. Chaque candidat recevra une convocation personnelle.

Le concert final aura lieu le vendredi 29 avril 2011, à 20h15, et sera organisé par le Corps des cadets de la Concordia de Fribourg, à la salle Podium de Guin.

Mme la Présidente rappelle enfin que ces camps bénéficient des soutiens financiers suivants :

- Société cantonale des musiques fribourgeoises
- Banque Cantonale de Fribourg
- Association des musiciens vétérans fribourgeois
- Service de la culture du canton de Fribourg
- Loterie Romande
- Girons des musiques du canton de Fribourg

16. Nomination de membres d'honneur

Le comité propose M. Christophe Lambert, ancien président de la commission de musique. L'assemblée accepte cette proposition par acclamation.

17. Propositions des membres

Il n'y a aucune proposition des membres.

18. Divers

Notre nouveau site internet est opérationnel; n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter ou à nous laisser un message sur notre livre d'or.

Faites bon accueil aux vendeurs des tombolas et divers articles en faveur de notre prochaine fête cantonale.

La société de musique d'Arconciel nous informe que le 4^{ème} concours des solistes du giron de la Sarine aura lieu le 21 mai 2011. Toutes les informations sont disponibles sur son site.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente lève cette assemblée à 15h18.

Cugy, le 13 novembre 2010

La secrétaire PV
Lauriane Kolly

Mesdames, messieurs les délégués des sociétés, chers amis musiciennes et musiciens,

2009-2010 a certainement été une nouvelle grande année dans l'histoire de l'afjm.

En innovant avec un concours de composition notre association a su inciter notre talentueuse jeunesse à se lancer dans le monde merveilleux de l'écriture musicale. A en juger les œuvres proposées, nous pouvons leur faire confiance. Encore un grand bravo à notre vainqueur Lucas Francey pour sa magnifique œuvre « Nocturne ». J'invite toutes les harmonies intéressées à se délecter de ce très beau moment de musique édité aux éditions Woodbrass.

D'autre part, la présence d'un jeune soliste lors de notre camp de Pâques a également fait la part belle à la jeunesse. Le petit prodige espagnol **Rubén Simeó** est parvenu à démontrer à tous nos jeunes musiciens les limites techniques de son instrument de prédilection, la trompette. Lors d'une soirée de Master Classe, il a expliqué avec simplicité ses méthodes de travail. Les élèves présents se sont bien rendus compte que pour arriver à un tel niveau, il n'y avait pas de secrets mais un travail régulier et des années de dur labeur.

Les 120 jeunes musiciens présents lors de ce camp ont fait de ce concert un grand moment musical, chargé d'émotion. Durant de longues semaines certaines jeunes musiciennes ont encore rêvé du beau Ruben et de sa trompette magique !

A vos agendas, la CM vous invite à son prochain grand événement musical le 9 janvier prochain. En effet, le chef de renommée mondiale Johan de Meij (compositeur de la symphonie du Seigneur des Anneaux) sera l'invité du camp du Nouvel An 2011.

Pour le prochain camp de Pâques du 26 au 29 avril 2011. Je vous rappelle que les jeunes musiciens souhaitant y prendre part doivent IMPERATIVEMENT transmettre leur inscription à Elisa Francey avant le 30 novembre prochain.

Je vous prie de noter que les auditions se dérouleront le samedi 29 janvier 2011.

Je ne saurais terminer mon rapport sans remercier les membres de la commission de musique de l'AFJM avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler :

- Fabien Gumy, vice-président et responsable tambour
- Elisa Francey, secrétaire
- Maryline Musy responsable percussion
- Joel Allred, membre
- Et bien entendu notre présidente Sylvie Ayer

Un merci également au comité général de l'AFJM et à Sylvie pour leur excellent travail administratif.

Pour terminer, je souhaite remercier toutes les sociétés qui participent financièrement à la bonne marche de l'afjm. Merci de faire votre maximum pour que la jeunesse de notre canton continue à s'intéresser à la musique instrumentale et cela le plus longtemps possible.

En vous remerciant de votre attention, je vous souhaite une bonne fin d'après-midi et une excellente saison 2010-2011.

Christophe Lambert
Président de la Commission de musique

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Quelle belle année a vécu notre association !

Notre dernier camp musical de Pâques était génial. Plus de 140 jeunes étaient présents pour ces 4 jours intenses de musique qui se sont conclus par un concert grandiose à la salle CO2 de la Tour-de-Trême. Notre soliste, Ruben Simeo, nous a tous impressionnés et le plus important est que nos jeunes l'ont adoré. Tant pour ses qualités humaines que musicales.

Cela fait 12 ans que je suis dans le comité de l'AFJM et c'est, il me semble, la première fois que je vois autant d'enthousiasme auprès de nos jeunes musiciens. Pour ma part, ce camp restera un de mes meilleurs souvenirs avec celui vécu avec Vladimir Cosma.

Lors de ce concert final 2010, nous avons également interprété les 2 pièces primées de notre premier concours de composition. Il s'agissait des pièces de Lucas Francey (pour l'harmonie) et Benoît Monney (pour les tambours).

Jan Van der Roost, expert pour la catégorie harmonie, nous a vivement félicités et encouragés à continuer ! Il trouve remarquable tout ce que fait l'AFJM pour ses jeunes musiciens.

Ce camp a été particulier pour notre équipe de cuisine car nous avons dû prendre les repas au Bicubic. C'est pourquoi, je tiens encore à remercier 2 personnes dévouées envers notre association. Il s'agit de Madame Elisabeth Michaux-Wicht et son époux, Monsieur Jacques Wicht. Ils ont su s'adapter à cette situation comme des chefs et tout s'est parfaitement déroulé. Je les salue et les remercie sincèrement. J'espère que notre collaboration sera encore longue.

Concernant notre prochain camp musical du Nouvel An, je suis là aussi ravie car une soixantaine de jeunes musiciens vont y participer. Le camp promet d'être exceptionnel car nous aurons l'honneur d'accueillir un compositeur et chef extraordinaire. Il s'agit de M. Johan de Meij. Nous sommes actuellement en plein dans les derniers préparatifs.

La société de musique de Montbovon est également en plein dans les préparatifs de notre prochaine fête cantonale. La collaboration avec son comité d'organisation est super ! C'est pourquoi, je tiens à remercier son président, Monsieur Cédric Grangier, ainsi que tout son comité pour le remarquable travail

effectué cette année. La fête promet d'être magnifique et je leur souhaite sincèrement plein succès.

Concernant une éventuelle prochaine rencontre musicale, malheureusement, aucune société ne s'est portée candidate. Je ne vous cache pas que je commence à me demander si cette fête a encore une raison d'exister. J'espère sincèrement que nous trouverons quelqu'un durant l'année à venir.

Durant cette année, nous avons également mis en ligne notre tout nouveau site internet. J'espère qu'il vous plait et que vous y trouvez toutes les informations que vous cherchez. Une des grandes nouveautés de ce site est qu'il est bilingue.

En effet, nous avons accompli beaucoup de démarches auprès des sociétés germanophones afin de les convaincre de rejoindre notre association cantonale. De ce fait, il était tout à fait normal et juste que notre site soit également écrit dans leur langue.

Notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles.

Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens, devant cette assemblée, à vous remercier pour votre disponibilité, vos grandes qualités et l'immense travail que vous accomplissez.

J'ai énormément de plaisir à collaborer avec vous. Il s'agit de Sandra Wohlhauser, vice-présidente, Christophe Lambert, président de la CM, Fabien Gumy, vice-président de la CM, Béatrice Curty, secrétaire correspondance, Lauriane Kolly, secrétaire pv, Aline Corpataux, caissière, Elisa Francey, secrétaire de la CM, Joel Allred et Marilyne Musy, tous deux membres de la CM.

Je vous remercie tous du sérieux avec lequel vous remplissez votre fonction au service de la jeunesse musicale de notre canton.

Je vous demande de bien vouloir les applaudir.

Je vous remercie de votre attention.

Sylvie Ayer
Présidente de l'AFJM